

Rapport de la réunion du 13 Septembre 1984
=====

En date du 13 Septembre 1984 Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse a dirigé une réunion à laquelle participaient:

- Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation;
- Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection;
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
- Monsieur Hassanen ADRY, Directeur du Centre de Formation des Jeunes de Gaculiro.

A l'ordre du jour figuraient deux points à savoir :

- La création des groupements socio-économiques des jeunes sortants du Centre de Formation de Gaculiro.
- Affectation du personnel de la Direction Générale de la Jeunesse.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, le Directeur Général a demandé au Directeur de l'Encadrement et Formation de ce qu'il a déjà fait en vue de la création des groupements des jeunes sortants de Gaculiro.

Le Directeur KURAZIKUBONE leur a dit qu'en date du 6 courant il a tenu une autre réunion avec les Chefs de Division de l'Encadrement et de la Formation. Les conclusions de cette réunion étaient les suivantes :

- Il faudra installer provisoirement à Gaculiro les jeunes filles et les jeunes garçons avant de les installer dans leurs Communes d'origine. Suivant la politique du Ministère en matière de formation il faut que le Centre de Formation produise et arrive à l'autosuffisance. Pour y arriver il faudra essayer de garder 6 meilleurs jeunes menuisiers au Centre pour la continuité de la production en menuiserie. Ils seraient rémunérés à la tâche. Les autres travailleraient au Centre en attendant leur installation dans leurs Communes respectives. En ce qui concerne les jeunes filles, il nous a toujours semblé très difficile de constituer leurs groupements à cause de leur instabilité.

Pour cela il faudra garder toutes les filles dans les locaux du Centre. Lorsque les jeunes filles en formation auront besoin de la salle utilisée par les finalistes, la Direction du Centre essaiera de construire un autre atelier où s'installeront ces dernières. Quelles que soient les circonstances, il faudra garder au Centre 6 meilleures pour la continuité de la production.

Quant aux jeunes maçons, la question a longuement été discutée.

La solution était de fournir aux Communes un matériel collectif que les jeunes emprunteront chaque fois qu'ils auront un travail individuel ou collectif à réaliser.

.../...

Cette solution nous semble la meilleure puisque ces jeunes seront appelés à être souvent en mouvement, d'où l'instabilité permanente.
Le Directeur Général a émis quelques critiques relatives au reclassement des jeunes du Centre de Gaculiro.

- Une solution au problème de reclassement des jeunes qui sera trouvée par le Ministère ne sera jamais satisfaisante.
Mieux voudrait associer ces jeunes à toute étude qui sera menée pour résoudre leurs problèmes.
- Le nombre des jeunes à encadrer dépend en grande partie de la capacité du Centre et du marché pour la commercialisation des produits des jeunes.
Si par exemple, la commande est très importante et qu'elle ne trouve pas de clientèle ou si elle n'est pas suffisante pour répondre à la demande, les jeunes se désintéresseront de ces activités de production.
- Il faut arriver à établir un timing pour la création des G.S.E. à l'extérieur du Centre et éviter de créer des antécédents c'est-à-dire qu'après x temps cet état provisoire doit prendre fin et être remplacé par une situation définitive.

Monsieur ADRY intervint et dit qu'avant son arrivée au Centre de Gaculiro les jeunes n'étaient pas formés pour pouvoir se lancer sur le marché en vue de gagner leur vie. Il posa la question de savoir s'il sera possible d'assurer le suivi des jeunes une fois qu'ils auront créé leurs G.S.E. dans leurs Communes respectives. Au début, dit-il, nous avons exprimé nos besoins pour la création de ces G.S.E. et jusqu'à présent il n'y a aucune réaction du Ministère. Il continua son intervention en disant :

- Il faut ^{savoir} ~~savoir~~ la face en tenant notre parole vis-à-vis des jeunes.
- Il faut continuer nos contacts avec les Bourgmestres sinon nous ne saurons pas où caser les jeunes des années suivantes.
- Les filles ont reçu la promesse du Ministre pour la création de leurs G.S.E. au Centre. Il faudra tenir notre parole.

Pour les maçons, leurs activités sont saisonnières. Pour eux, il n'y a pas des activités permanentes.

- Les jeunes ne veulent pas travailler pour 1.000 Frs par mois; ils disent que c'est une somme très modique qu'un aide-maçon ne peut même pas accepter. Cela équivaudrait à travailler pour rien; or actuellement aucune personne ne peut accepter de travailler pour rien.

Comme solution, Monsieur ADRY proposa aux participants ce qui suit :

Il faut garder :-10 Menuisiers au Centre pour la production. Ils seront rémunérés à la tâche. Les autres travailleront à la JOC (dans les ex-maisons des Compagnons Bâtitseurs à Gaculiro).

- 10 filles au Centre pour la production et les autres à la J.O.C.
- 30 maçons seront tous lancés au marché de travail.

Le Directeur KURAZIKUBONE fit remarquer que la J.O.C ne veut héberger que 10 garçons seulement pour la fabrication de quelques bancs, tables,... en commande. Après la réalisation de celle-ci, le contrat conclu entre les jeunes et la J.O.C. sera rompu. Il proposa à Monsieur ADRY de se mettre en rapport avec le Révérend Père CASAS pour obtenir de lui plus de renseignements en vue de faire aboutir nos démarches (démarrage des GSE).

Le Directeur Général reprit la parole en disant que :

- Le rôle des Bourgmestres dans le reclassement et l'encadrement des jeunes sortants de Gaculiro n'est pas à négliger car leur participation à cette opération est d'une grande importance, sinon nous risquons de ne récolter que des échecs.
- Nous suivions de près nos jeunes pour qu'ils ne vendent pas le matériel mis à leur disposition par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Nous nous assurons de la disponibilité du matériel à donner aux jeunes car jusqu'à présent sur 25 Millions de Francs Rwandais destinés à l'achat du matériel technique (cfr BO 1984), nous ne pouvons compter que sur 10 Millions seulement.

Pour ce dernier point, Monsieur ADRY promet aux participants qu'il dressera à leur intention une liste du matériel de base dont les jeunes sortants du Centre ont besoin pour la création des G.S.E.

Le Directeur Général voudrait que ce matériel soit acheté dans les meilleurs délais de façon qu'à la prochaine rencontre avec les jeunes nous les disions que ledit matériel est déjà prêt à être distribué. Il proposa même qu'à la rentrée dans leurs Communes respectives, ils emportent leur outillage. Il faudra, dit-il, prévoir un fonds de roulement qui aidera les jeunes à bien s'installer dans leur milieu et fixer par la suite les modalités de gestion de ce fonds. Mais, une équipe mixte (Encadrement, Formation, Centre de Formation) devra rencontrer au préalable les autorités locales pour voir si elles sont bien disposées à céder les terrains sur lesquels s'installeront les jeunes. Il faudra aussi qu'au Centre de Gaculiro les jeunes aient fréquemment des occasions de discuter sur leurs problèmes et nous permettre ainsi de recueillir leurs avis.

.../...

Ainsi, nous orienterons notre action (formation, création des G.S.E., encadrement) en connaissance de causes.

Il a insisté sur le fait que nous devons éviter de créer chez les jeunes un esprit de paternalisme c'est-à-dire ne pas les habituer à recevoir tout gratuitement. Il faut une participation, modeste soit-elle, de leur part. Il faudra leur demander de nous préciser leur contribution avant de leur donner quoi que ce soit.

Pour terminer, Monsieur ADRY a été chargé de contacter les différents milieux concernés et de communiquer, le plus rapidement possible, ses conclusions à l'^{autorité} ~~autorité~~ compétente, le Directeur Général de la Jeunesse notamment.

Le deuxième point de l'ordre du jour n'a pas pu être traité faute de temps.

Fait à Kigali, le 19/9/1984

Le Président de la Réunion:
MUNYAMBARAGA Narcisse.-

Directeur Général.

Le Rapporteur :
KAREKEZI Epimaque


Chef de Division Encadrement.-